
Dossier séance éducative

Cannes et la mer - Groupe 3

Problématique générale : en quoi l'évolution des rapports à la mer a-t-elle transformé le littoral et la ville depuis le XVIIIème siècle ? Chaque groupe apporte une petite partie de la réponse à cette question.

I) Avant 1835 : mer nourricière, mer menaçante

⇒ Votre thème de recherche : Quelles sont les menaces militaires venues par la mer ? Comment les cannois s'en sont-ils protégés ? Au-delà de ces menaces, quelles influences et pouvoirs lointains s'exercent sur l'espace cannois ? Répondez d'abord (**A**) aux questions sur les documents (ci-dessous), puis (**B**) proposez un croquis et (**C**) rédigez une synthèse de vos réponses pour la présenter à l'oral.

A/ Documents et questions

Document 1 et 2: Photographies de la Castre et de l'abbaye de Saint-Honorat
www.cannes.com

Document 2 : Exposé des raisons qui militent en faveur de la construction d'un monastère fortifié à Sainte-Marguerite, après 1559. Archives départementales H602

Document 2 : Gravure représentant le siège par les Français des îles de Lérins occupées par les Espagnols en 1635, publiée dans *Chorographie ou description de Provence* d'Honoré Bouche.

Document 3 : Plan du quartier du Suquet en 1776 (1Fi94)

Document 3 : Prisonniers algériens au fort de l'île Sainte-Marguerite, 1844
Journal *L'Illustration*

Document 4 : Photographie de prisonniers algériens au fort, s.d. vers 1870 (10Fi1196)

B/ Croquis : à partir de vos observations, complétez partiellement le croquis 1

C/ Préparez une présentation orale

A) Documents et questions

Document 1 :



La Castre (quartier du Suquet)

1047 Raid sarrasin qui détruit l'abbaye

XI^{ème} siècle : Sous la férule des Abbés on édifie la tour de Lérins en 1073 (achevée en 1190), la tour de Cannes au Suquet en 1070 (achevée... définitivement en 1395).

C'était aussi des postes de guet. Dès qu'une voile suspecte apparaissait à l'horizon, on allumait un grand feu sur la terrasse de la tour de Saint-Honorat, la tour de Cannes faisait de même et, de tour en tour, de colline en colline, l'alerte était donnée. En déjouant l'effet de surprise, on limitait les dégâts. La colline la plus élevée de Cannes, qui est un excellent observatoire, conserve encore le souvenir de ces gardes. Il s'agit de la colline de la « Croix-des-Gardes ».

(source : site internet de la ville de Cannes)

Pour en savoir plus ; voir le site de la ville de Cannes :

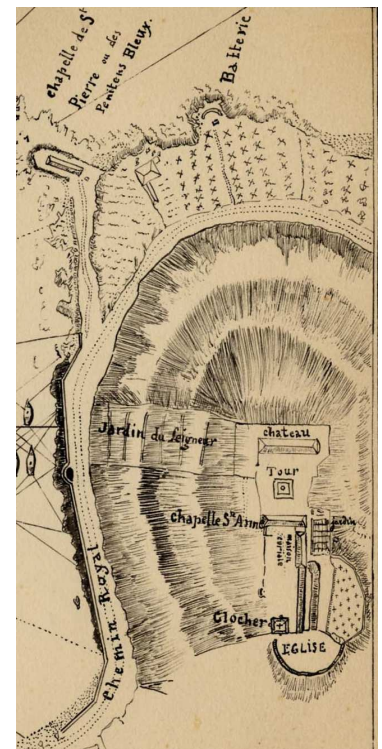
http://www.cannes.com/index.php?option=com_content&task=view&id=253&Itemid=2457601

http://www.cannes.com/index.php?option=com_content&task=view&id=563&Itemid=2457066

Document 2 :



Monastère fortifié de saint Honorat



Document 3 :

Plan du quartier du Suquet
1Fi 94 (1776)

Document 2 : Exposé des raisons qui militent en faveur de la construction d'un monastère fortifié à Sainte-Marguerite, après 1559. Archives départementales H602

Condition

Par édifier ung monastère dans l'isle de sainte margaride en ynce
 Pour ce que au pied de lad' isle y a ung ben et grant port capable
 presque de toute l'armée crestiene et par dans le quel on a veu
 par deux fois toute l'armée du grand turc par ansins il est conti-
 nuellement subject aux piratz des infidels dont necesserement fault
 faire ledit monestère en modo de fourteresse.

Fait donqs que sera revindra au grand profict non seulement de toute
 la province pour rason de la navigation mes aussi au Roy nostre
 sire ayant ses gallères retirée en ung port seur par
 n'est guere de temps que les enemis prirent quatre gallères de
 sa magt. Si ledit fort fusse esté fait ne l'auroent point
 prises.

Davantage se par ce moyen l'on rend toutes les villes et villages circum-
 voisins en plus grand seureste mesmement la ville d'antiboul lieu
 limitrophe et exposé a les frontieres des enemis tant infidels que
 aussi crestiens n'ayant armée des enemis en ce quartier autre port
 seur que cestuy.

Par ansins sadicte magt. doyt favoriser et contribue a lad' fourteresse
 par ce moyen que peu sera d'intérés a la corone, c'est que plese a
 sadicte magt. de faire exempt de décimes tant ordinères que
 extraordinères et autres impostz perpétuellement l'abbaye et monestère
 de saint-honoré de Lérins et autres membres dépendans d'icelle.

Condition Par édifier un monastère dans l'île de Sainte-Margaride en Provence
 Pour ce que au pied de ladite île y a un bon et grand port* capable presque de
 toute l'armée chrétienne, dans lequel on a vu par deux fois toute l'armée du grand
Turc. Par ansins il est continuellement sujet aux **pirates** des **infidèles** dont
 necesserement fault faire ledit monestère en modo de **fourteresse**.

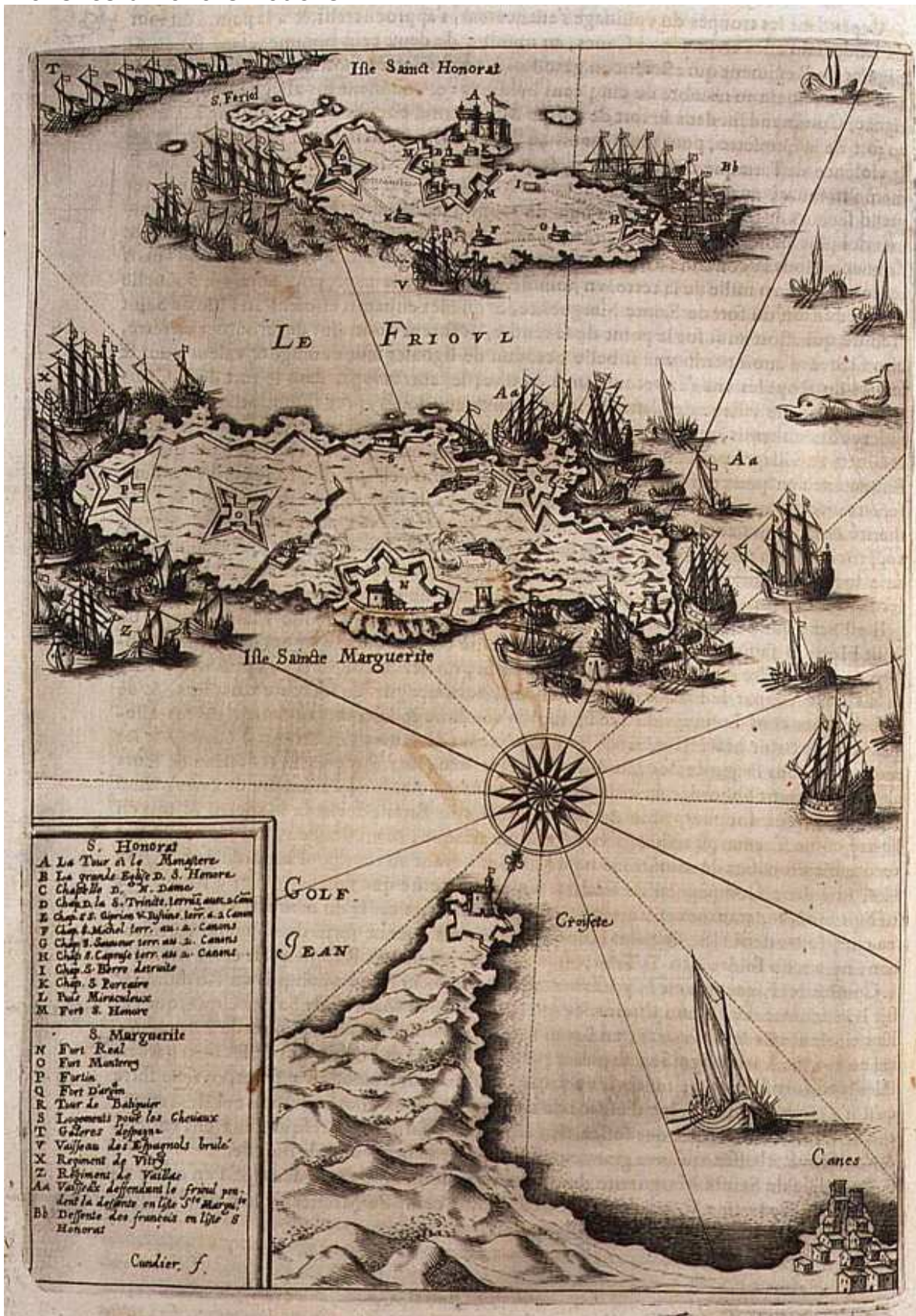
Fait donqs que sera revindra au grand profit non seulement de toute la Provence
 pour rason de la navigation mes aussi au **roy** notre sire ayant ses gallères retirée
 en un port seur** car n'est guère de temps que les **enemis** prirent quatre
 gallères de sa **magesté**, que si ledit fort fusse esté fait, ne l'auroent point prises.
 Davantage par ce moyen, l'on rend toutes les villes et villages circumvoisins en plus
 grand seureste mesmement la ville d'Antiboul, lieu limitrophe et exposé à les
frontières des **enemis** tant **infidèles** que aussi **crestiens** n'ayant **armée** des
enemis en ce quartier autre port seur que cestuy.

Par ansins sadicte magesté doyt favoriser et contribué à ladite **fourteresse** par ce
 moyen que peu sera d'intérés à la corone, c'est que plese à sadicte magesté de faire
 exempt de décimes tant ordinères que extraordinères et autres impostz
 perpétuellement l'abbaye et monestère de Saint-Honoré de Lérins et autre
 membres dépendens d'icelle (...)

* ben et grant port : un bon et grand port

** un port seur : un port sûr

Document 2 : Gravure représentant le siège par les Français des îles de Lérins occupées par les Espagnols en 1635, publiée dans *Chorographie ou description de Provence* d'Honoré Bouche



Document 3 : Prisonniers algériens au fort de l'île Sainte-Marguerite, 1844 Journal *L'Illustration*

Les îles de Lérins, appelées aussi les îles Sainte-Marguerite, sont au nombre de deux : celle de Saint-Honorat et celle de Sainte-Marguerite [...]. L'île Sainte-Marguerite, la plus considérable des îles de Lérins, fait partie de l'arrondissement de Grasse. [...] Les premières fortifications, suivant toute vraisemblance furent construites par les religieux de Lérins et leurs tenanciers, pour se procurer un asile contre les pirates et les corsaires. En 1633 et 1634, ces ouvrages furent modifiés et considérablement augmentés par les ordres de Louis XIII. C'est de cette époque que date l'existence du fort Sainte-Marguerite. Sa position, isolée du continent, a souvent déterminé le gouvernement à y envoyer des prisonniers d'Etat de la plus grande considération. Le plus célèbre, en effet, des prisonniers d'Etat détenus, sous la monarchie, au fort de l'île Sainte-Marguerite, fut l'homme au masque de fer. A l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, on renferma à l'île Sainte-Marguerite des ministres protestants. Plus tard on y détint des jeunes gens de famille, contre lesquels leurs parents eux-mêmes, pour raison d'inconduite, avaient obtenu des lettres de cachet. Sous l'Empire, quelques personnages distingués y furent exilés, entre autres M. Omer de Talon, en 1803 ; Madame la duchesse d'Escars, vers 1807 ; M. de Broglie, évêque de Gand, dans le courant de 1809. Sous la Restauration, le fort de l'île Sainte-Marguerite eut pour hôtes, de 1817 à 1820, deux cents Egyptiens, hommes, femmes et enfants, remis en liberté au bout de deux ans et demi, et dont quelques-uns habitent Marseille, où ils se sont établis et fixés.

Depuis trois années, le fort a été rendu à sa destination primitive de prison d'Etat. En vertu d'un arrêté de M. le ministre de la guerre, du 30 avril 1841, les Arabes appartenant aux tribus insoumises de l'Algérie et saisis en état d'hostilité contre la France, sont dirigés sur l'île Sainte-Marguerite et renfermés dans le château sous la garde et la responsabilité du commandant de la garnison.

La première application de cet arrêté a été faite au cheikh de la partie insoumise de la tribu des Abd-el-Nour, dans la province de Constantine, le nommé Sadik-ben-Mochnach [...]. Avec Ben-Mochnach fut écroué le même jour le fameux Ali-Ben-Aïssa, Kabyle originaire de la tribu des Beni-Fergan, qu'Ahmed-Bey avait élevé à la dignité de bach-hambah, et qui, exerçant près de son maître les fonctions de premier ministre ou plutôt de favori, était devenu le plus haut personnage de la province, après le pacha [...]. De nombreux travaux d'appropriation ont été successivement faits au château de l'île Sainte-Marguerite pour y recevoir, en juillet 1841, 40 prisonniers ; en novembre 1841, 100 ; en novembre 1842, 350 ; en septembre 1843, 550. [...] Le nombre croissant des prisonniers, surtout après la prise de la smala d'Abd-el-Kader, a fait reconnaître la nécessité d'établir entre eux des catégories et de les renfermer dans des prisons séparées. Les prisonniers politiques et les prisonniers de guerre ont paru pouvoir demeurer réunis sans inconvénient : ils ont été laissés à l'île Sainte-Marguerite. Mais ceux qui, après avoir accepté notre domination, ont de nouveau pris les armes contre nous, ou abusé de leur autorité pour commettre des délits, ont dû être éloignés des premiers, et le fort Brescou, près d'Agde, dans le département de l'Hérault, a été affecté à cette nouvelle destination.

Document 4 : Photographie de prisonniers algériens au fort, s.d., vers 1870 10 Fi 1196



Questions :

1/ Contre quelles menaces sont élevées les fortifications médiévales ? Quelles sont ces fortifications ?

.....
.....
.....

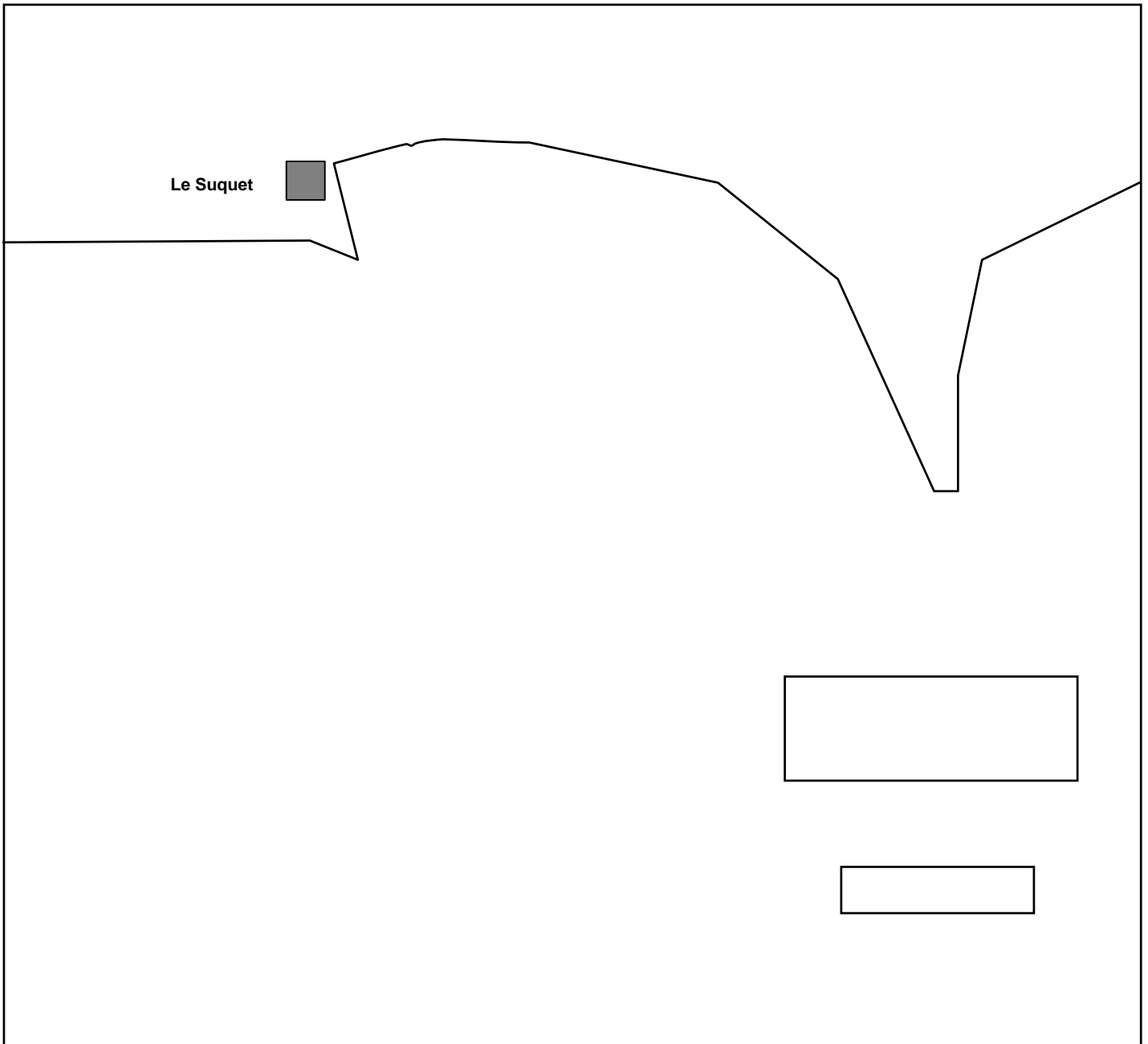
2/ Contre quelles menaces sont élevées les fortifications modernes (XVI-XVIIIème siècles) de sainte Marguerite ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

3/ Quel rôle joue également le fort pour l'état à partir du XVIIème siècle ?
Exemples ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

B/ Croquis : à partir de vos observations, complétez partiellement le croquis 1



I/ Avant 1835 : mer nourricière, mer menaçante

4/ Des aménagements défensifs face aux dangers venus de la mer

Complétez la partie 4 en trouvant des symboles et des explications reflétant vos observations

Vous mettrez ensuite votre croquis au propre (et en couleurs) pour le présenter en classe. Le mieux est de le réaliser sur Word open office ou Powerpoint. Fond de croquis disponible sur le site des cours.

C/ Préparez une présentation orale

Commencez par **présenter** les documents que vous avez étudiés, sans détailler leur contenu. Puis **résumez** vos réponses pour les présenter à vos camarades. Vous **répondrez** à la question posée à votre groupe : Quelles sont les menaces militaires venues par la mer ? Comment les Cannois s'en sont-ils protégés ? Au-delà de ces menaces, quelles influences et pouvoirs lointains s'exercent sur l'espace cannois ?

Vous devez organiser votre réponse selon un **plan** :

Idée générale
 Argument (idée particulière)
 Exemples concrets
 Argument (idée particulière)
 Exemples concrets
 Argument (idée particulière)
 Exemples concrets

Utilisez toutes les réponses aux questions de la partie **A**

Vous présenterez votre exposé **à l'oral** avec un **diaporama** préparé par le professeur (il y aura la reproduction de vos documents et votre croquis).